

Allocution de Jean-Louis Roy
À l'occasion du symposium consacré au 400^e anniversaire de la ville de Québec,
organisé par l'Agence universitaire de la Francophonie en collaboration avec
l'ambassade du Canada au Liban – le 11 juillet 2008

Monsieur l'ambassadeur du Canada,
Monsieur le représentant de l'Agence universitaire de la Francophonie,
Mesdames et messieurs,
Chers amis.

Au premier abord, il peut sembler étrange d'évoquer ici, à Beyrouth, le 400^e anniversaire de la ville de Québec. Mais à la réflexion, cette opportunité apparaît bien fondée, en raison notamment des liens tissés par nos compatriotes appartenant à la fois aux deux nations que sont le Liban et le Québec, et à leur appartenance commune à la francophonie internationale.

Vous avez souhaité que notre rencontre s'inspire notamment des travaux de la Commission de consultation sur les pratiques d'accommodement reliées aux différences culturelles, commission créée par le gouvernement du Québec. Le titre du rapport abrégé de cette commission fédère, je crois, les aspirations d'un grand nombre ici comme en Amérique. FONDER L'AVENIR est ce titre, et cette invitation nous fournit de nouveaux motifs de nous réjouir de pouvoir partager nos réflexions sur les exigences découlant de la pleine reconnaissance de la diversité culturelle et spirituelle de la famille humaine.

LA PLURALITÉ CULTURELLE DES AMÉRIQUES

Dans la longue durée de l'histoire, le 400^e anniversaire de Québec illustre la pluralité culturelle et linguistique des Amériques. Vous le savez, mais il n'est sans doute pas inutile de le rappeler, dans les Amériques cohabitent des héritages nombreux, vivants et divers. Les Amériques sont autochtones, anglophones, hispanophones, lusophones et francophones. Québec incarne cet héritage francophone. Certes, il le partage avec d'autres au sein du Canada, dans les Caraïbes et aux États-Unis qui totalisent près de 18 millions de locuteurs de la langue française et 40 millions de francophiles. Mais nul ne contestera, je crois, le rôle unique et historique du Québec dans cette francophonie américaine.

- De 1608 à 1760, au sein de l'empire français, soit près d'un siècle et demi, outre la cohabitation avec les autochtones, les colons français ont découvert leur nouvelle identité, certes toujours française au niveau des références culturelles et de la langue mais autre chose, difficile à préciser, et qui avait à voir avec leur nouvel environnement humain et naturel, l'émergence d'intérêts propres que ne pouvaient partager les cousins de Paris, de Bretagne et de Normandie.

Cette Amérique française devient, en 1760, partie intégrante et stratégique de l'empire britannique. Sous des formes diverses qui ont épousé les évolutions de l'histoire, tel est son destin depuis deux siècles et demi jusqu'à son statut actuel de nation distincte au sein du Canada. Ce statut n'a pas été donné. Il a été conquis dans une longue enfilade de revendications au sein de l'empire et au sein du Canada. De l'autonomie à l'indépendance, les aspirations se sont faites pressantes et constantes. Être francophone dans les Amériques est une exception qui exige vigilance et affirmation continues. Durant cette longue période, la cohabitation n'a pas cessé de s'enrichir pour les colons français devenus successivement Canadiens, Canadiens français puis Québécois. Sont venus successivement les Anglais, les Irlandais, les Européens du Sud, les Sud-américains, des Africains du Nord et des Asiatiques du Sud et du Sud-Est. Pour la seconde fois dans leur longue histoire, les Québécois francophones sont interpellés aujourd'hui par un environnement humain qui ne cesse de changer et de se diversifier. Quelle identité pourra fonder leur avenir? La Commission Bouchard-Taylor est née de cette interrogation légitime. Nous y reviendrons.

LA PLURALITÉ CULTURELLE DU MONDE

Pour singulière qu'elle soit, la nouvelle pluralité québécoise s'inscrit dans un mouvement plus vaste qui définit et définira la nouvelle situation des sociétés occidentales au XXI^e siècle. En effet, le besoin d'enrichissement démographique leur est commun, à l'exception des États-Unis d'Amérique, dont la démographie demeure et demeurera vigoureuse dans les prochaines décennies.

En un temps bref, la pluralité culturelle et spirituelle du monde a changé de configuration. D'une idée abstraite et catégorielle décrivant les fragments séparés de l'humanité, elle surgit comme une réalité proche et constitutive des sociétés. Telle est aujourd'hui la situation du Québec et de l'ensemble des pays occidentaux. Cette situation est appelée à se développer dans le sens d'une diversité encore plus affirmée, plus visible et plus constitutive. Cette diversité recouvre les vastes univers de l'histoire, de la mémoire, de la religion, de la culture et des normes sociétales qui en découlent.

Certes les besoins démographiques des pays occidentaux expliquent cette mutation. Mais cette dernière est aussi portée par la mondialisation des communications, la proximité durable de tous les messages, collectifs et privés. Elle est aussi nourrie par les politiques culturelles et linguistiques mondialistes des nouvelles puissances, la Chine, l'Inde, le Brésil, la Russie et d'autres encore. Soudain, le mandarin mais aussi l'Islam, le bouddhisme mais aussi la cause tibétaine, le produit culturel indien mais aussi la musique arabe se retrouvent dans votre quartier où cohabitent les familles nationales globales avec relais sous toutes les latitudes. La réalité des diasporas n'est certes pas nouvelle; leur proximité avec les pays d'origine et les autres diasporas de même source l'est absolument.

Quelle gouvernance pour cette diversité?

Quel compromis entre ces mondes de valeurs qui ne sont pas toujours convergentes, pour dire le moins?

Quels accommodements raisonnables, pour reprendre ici le langage québécois?

Telle était la mission de la Commission Bouchard-Taylor : dans le contexte spécifique du Québec, apporter une réponse opérationnelle à ces questions.

LE PLURALISME CULTUREL DU QUÉBEC

Selon les termes retenus par la Commission : « Il importe de comprendre l'expérience que vivent les Québécois d'origine canadienne-française. Membres d'une petite nation minoritaire en Amérique, leur culture porte la mémoire vive des humiliations, des oppressions subies et vaincues, des luttes pour la survie, des combats qu'ils ont dû mener ».

Dans la longue durée, ce contexte spécifique a été constamment compensé par des choix susceptibles de tirer le maximum d'une situation difficile :

- Choix constant depuis deux siècles et demi d'un positionnement national susceptible de compenser une situation minoritaire au Canada et dans les Amériques;
- Choix constant depuis deux siècles et demi d'une culture de l'affirmation nationale incarnée par une politique de revendications concernant successivement les droits linguistiques, religieux et politiques au sein du régime fédéral et, depuis 35 ans, hors du régime fédéral pour une partie significative de l'électorat québécois.
- Choix plus affirmé après la Seconde Guerre mondiale pour une culture de la maîtrise nationale de grands secteurs de l'activité, dont notamment le développement social et culturel, les régimes de pension, le contrôle de l'énergie et de secteurs névralgiques de l'économie. Ces orientations ont connu leurs pleins effets à compter de 1960 et ont été rassemblés sous le vocable de révolution tranquille.

Dans la longue durée, de 1760 à 1970, cette stratégie qui incluait aussi une forte affirmation linguistique s'est déployée dans le paradigme classique canadien de la dualité anglophone/francophone.

Depuis 1970 jusqu'à aujourd'hui, la stratégie identitaire des Québécois francophones a dû prendre en compte l'ajout toujours plus important d'une troisième composante de la société québécoise, les hommes et les femmes venus d'ailleurs. Certes, l'immigration est plus ancienne. Mais, outre son volume, ce qui la caractérise désormais est sa très grande diversité en provenance des Amériques, de l'Afrique et de l'Asie. D'où la diversification ethnique grandissante, le nouveau pluralisme religieux et ses prolongements éthiques, culturels et linguistiques qui transforment l'espace identitaire québécois.

Certains évoquent un malaise identitaire sans précédent pour les Québécois d'origine canadienne française. D'autres les nouveaux défis pour la culture publique et politique commune en raison de l'émergence de symboles, de valeurs et de comportements inédits au sein de la société. Pour tous se posent les trois questions évoquées précédemment :

- Quelle gouvernance pour cette diversité?
- Quels compromis entre ces mondes de valeurs qui ne sont pas toujours convergentes, pour dire le moins?

- Quels accommodements raisonnables, pour reprendre le langage québécois?

Ces questions ne sont pas liées à une situation circonstancielle appelant des mesures provisoires. Elles surgissent d'une évolution démographique irréversible qui modifie radicalement le Québec en lui-même et affecte son rapport à ses partenaires historiques. Une démographie parmi les plus fortes au monde a permis aux Québécois francophones de s'affirmer comme majoritaires sur leur territoire propre, de compter dans la fédération canadienne où ils se trouvaient à parité avec l'autre province dite centrale, la province de l'Ontario. Cette démographie n'est plus, depuis près d'un demi-siècle. À l'instar des autres sociétés occidentales, le Québec a vu sa démographie se rétracter et devenir l'une des plus faibles du monde.

En quelques années décisives, cette démographie a laissé apparaître ses effets considérables : diminution du nombre de francophones au Québec et, en conséquence, besoin d'accroître substantiellement l'apport de l'immigration et d'intégrer les nouveaux arrivants à la majorité francophone; diminution continue du nombre de francophones au Canada et, en conséquence, érosion du poids des francophones dans la fédération canadienne. De plus, dans l'espace pancanadien, le paradigme de la dualité culturelle et linguistique anglophone/francophone est fortement mis à mal par l'évolution démographique dans la fédération, où un chef de famille sur trois n'est pas né au Canada. Cette évolution démographique coïncide avec une évidente fatigue institutionnelle concernant la politique du bilinguisme, langue française/langue anglaise, politique qui a donné lieu à des initiatives significatives depuis 1968 et 1982. Cette politique s'érode dangereusement aujourd'hui comme le montrent les derniers rapports du Commissaire aux langues officielles.

UNE STRATÉGIE POUR L'AVENIR

« Le Québec se trouve aujourd'hui à un tournant. Une partie très importante se jouera pour lui au cours des 5 ou 10 prochaines années, l'issue de cette partie pourrait s'avérer déterminante pour l'avenir de notre société. » Formulée par la Commission Bouchard Taylor, cette appréciation apparaît radicale. Elle n'en comporte pas moins sa part de vérité.

Toute stratégie pour l'avenir devra comporter une augmentation substantielle du nombre des immigrants. Le gouvernement actuel du Québec vient d'annoncer une augmentation de l'ordre de 20 %. L'effort devra être porté à un autre niveau, le Québec ayant besoin d'au moins un million d'immigrants à l'horizon 2020.

- Quelle politique d'intégration pour un si grand nombre?
- Comment faire reculer la défiance et créer la confiance mutuelle?
- Comment éviter le cloisonnement, la ghettoïsation, le fractionnement et créer les conditions de l'interaction?
- Quelles valeurs doivent être considérées comme communes, partagées par tous et non négociables?

Vous ne serez pas surpris que la langue française comme langue publique commune, l'égalité homme/femme comme une finalité profonde et la laïcité aient été proposées comme ces valeurs communes. Enfin, la construction d'une mémoire nationale qui tienne compte de la diversité ethnoculturelle et fasse sa place à l'apport de tous à la création scientifique ou culturelle. Concernant la laïcité, la plus stricte neutralité de l'État et de ses représentants conjuguée à la plus grande liberté des individus semble faire consensus.

Cette stratégie pour l'avenir appelle aussi de nouvelles initiatives de nature politique. Le gouvernement actuel du Québec a suscité la création du Conseil de la fédération ou se retrouve les États fédérés pour débattre entre eux de leur stratégie face à l'État fédéral. Il a souhaité et organisé la tenue d'une réunion conjointe des Conseils des ministres du Québec et de l'Ontario et vient de créer le Centre de la francophonie des Amériques, que j'ai l'honneur de présider et qui a vocation à rassembler les communautés francophones de l'hémisphère. De plus, le gouvernement du Québec cherche à convaincre les partenaires de l'importance d'un accord de libre-échange avec la France et, à travers elle, avec l'Union européenne. Enfin, il est à compléter avec le gouvernement français une entente prévoyant la reconnaissance réciproque des diplômes et des qualifications et, en conséquence, la liberté de pratiquer leur art pour leurs détenteurs.

Le Québec ne se pense pas et ne se propose pas comme un modèle. Communauté dans un monde de communautés, il est dans un donner et recevoir communs. Sa chance cependant est de pouvoir alimenter sa réflexion et éclairer son action des recherches et expériences nord-américaines qu'il contribue à façonner, mais aussi des recherches et expériences européennes que son lien à la France et à la Francophonie rend possible.

Puisque nous sommes ici rassemblés par l'Agence universitaire de la Francophonie, qu'il me suffise de dire que notre histoire intellectuelle et politique a été marquée par Emmanuel Mounier, le père Couturier, André Malraux, Albert Nenni, Marcuse, François Perroux, Jacques Delors et tant d'autres encore. Telle est la chance de cette société singulière, francophone en Amérique du Nord depuis quatre siècles.

Je vous remercie à nouveau pour votre invitation et tiens à dire mon estime pour monsieur l'ambassadeur Louis de Lorimier, dont la contribution à la francophonie internationale a été constante et exemplaire.